



COMMUNE D'ARZIER - LE MUIDS

Conseil Communal

Rapport de la Commission ad hoc relatif au préavis municipal No. 14/2020 :
« Révision des statuts de l'Organisation Régionale de la Protection Civile (ORPC) du district de Nyon ».

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Notre Commission s'est réunie en date du 2 novembre 2020 pour étudier le préavis susmentionné. Nous avons également contacté par téléphone Monsieur le Municipal Christian Dugon qui a répondu à nos questions et que nous remercions pour sa disponibilité.

Commentaires généraux

Nous rendons le Conseil Communal d'Arzier-le Muids attentif au fait que le nombre de voix attribué à notre commune est actuellement de 3 et qu'un consensus entre les délégués de la Municipalité et du Conseil Communal sera donc indispensable pour faire valoir nos voix.

Propositions d'amendements

Aucune.

Conclusion

Après avoir pris connaissance du préavis municipal n° 14/2020 et en avoir débattu, la Commission a conclu à son acceptation tel que proposé.

Ainsi fait à Arzier-Le Muids, le 2 novembre 2020.

M. Thomas KRIHA, Président 

Mme Sylviane JAQUET 

Mme. Françoise ESSEIVA 

M. Nicolas VOUT 

M. Dominique KLINKENBERGH 